



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Véhicules bruyants et non conformes: les contrôles se renforcent en 2024

**Cette année encore, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) en collaboration avec la Police cantonale vaudoise (PCV) et les polices communales va poursuivre ses efforts pour lutter contre la problématique des véhicules bruyants, non conformes et modifiés. Dans l'ensemble du canton, ce sont environ 40 contrôles de circulation qui seront effectués.**

Ces opérations menées depuis le printemps 2021 s'inscrivent dans une volonté commune de réduire les nuisances sonores du trafic, accroître la sécurité routière et sanctionner plus fortement les infractions et les comportements inadéquats tels que le fait d'effectuer des circuits inutiles ou de faire vrombir le moteur en petite vitesse. Lors de tels comportements, les polices vaudoises dénoncent les usagers en infraction. Les sanctions peuvent aller jusqu'au retrait du droit de circuler ou à la saisie du véhicule.

En 2023, 22 contrôles de circulation visant à lutter contre la problématique des véhicules bruyants, non conformes et modifiés ont été menés en collaboration entre les polices vaudoises et le SAN à plusieurs endroits du canton. En 2024, environ 40 contrôles de ce type seront menés à travers tout le territoire, notamment dans les zones identifiées comme problématiques.

Les contrôles réalisés l'an dernier par le SAN ont eu pour conséquences 91 retraits immédiats des plaques et 81 séquestres de véhicules. Ces chiffres tiennent compte des actions organisées conjointement avec les polices vaudoises, mais également des contrôles techniques quotidiens effectués durant l'année par ces dernières. Dans certains cas de figure, la procédure a abouti à la destruction des pièces non homologuées dont le véhicule était équipé, et ceci aux frais du propriétaire.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 17 avril 2024

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale